

## Dire l'heure en Acadien

Gisèle Chevalier and Véronica d'Entremont

---

Number 19, Spring 2005

L'Acadie

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1005315ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1005315ar>

[See table of contents](#)

---

### Publisher(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa  
Centre de recherche en civilisation canadienne-française

### ISSN

1183-2487 (print)

1710-1158 (digital)

[Explore this journal](#)

---

### Cite this article

Chevalier, G. & d'Entremont, V. (2005). Dire l'heure en Acadien. *Francophonies d'Amérique*, (19), 139–153. <https://doi.org/10.7202/1005315ar>

## DIRE L'HEURE EN ACADIEN

Gisèle Chevalier et Véronica d'Entremont  
Université de Moncton<sup>1</sup>

En raison de la répartition des Acadiens un peu partout dans les provinces de l'Atlantique, il est logique que les populations des diverses régions aient développé au cours de leur histoire des expressions qui leur sont propres. La langue des gens du nord du Nouveau-Brunswick n'a pas évolué de la même façon que celle du Sud-Est. Les Acadiens de l'Île-du-Prince-Édouard s'expriment différemment de ceux de la Nouvelle-Écosse. Cela n'est pas difficile à comprendre, étant donné que les villages acadiens étaient traditionnellement assez isolés les uns des autres et qu'ils le sont encore dans certaines provinces. Néanmoins, il existe clairement des expressions et des tournures de phrase qui sont proprement acadiennes, lesquelles sont souvent présentes dans plusieurs régions. Ces façons de dire sont habituellement des variantes des expressions standard (québécoises ou françaises). Sont-elles des vestiges des parlers français transplantés au Canada? Ont-elles émergé en terre américaine en raison des conditions de vie et des institutions spécifiques? Ou encore, sont-elles des emprunts aux langues des communautés linguistiques en présence, langues amérindiennes, anglaise ou autres, ou en sont-elles des calques?

Au Canada, on explique souvent hâtivement tout écart de langue par rapport à la grammaire française (ou québécoise) comme le résultat d'une promiscuité (et non d'une proximité) avec la langue anglaise. Les travaux de Mougeon sur l'attrition nous enseignent qu'il ne faut pas conclure péremptoirement que toute distance par rapport à la norme reconnue soit l'effet du contact de langues. C'est dans cet esprit que nous examinerons le champ notionnel de l'heure<sup>2</sup> en acadien.

Nous n'avons trouvé aucune étude portant sur ce sujet, à part la mention de « trois heures un quart » dans le célèbre *Glossaire du parler acadien* de Pascal Poirier (1994). Si la grammaire du temps n'a pas eu d'écho chez les chercheurs en dialectologie ou en variation, ce n'est pas en raison d'un manque de matière, comme nous le verrons dans le présent article. Il existe en Acadie de nombreuses variantes dans l'expression de l'heure et des heures de la journée. Nous nous pencherons sur les variantes qui existent et sur leur place dans la grammaire « locale » de l'heure. Une grammaire locale, dans une langue, est un système de règles qui agit sur des composants de la phrase et non sur la phrase entière; par exemple, les règles de composition du groupe nominal, des expressions figées ou semi-figées. Ces règles touchent des unités qui se situent à un niveau intermédiaire entre le morphologique et le syntaxique, à l'intersection du lexical et du syntaxique. C'est peut-être pour cette raison que le phénomène a échappé à

l'attention des chercheurs en variation linguistique, à moins que le phénomène que nous décrivons soit propre à la région des Maritimes.

Dans ce qui suit, nous présenterons les diverses expressions utilisées pour dire l'heure en Acadie; nous montrerons leur répartition dans les différentes régions représentées par les répondants de notre enquête. Certaines formes de l'heure sont presque identiques au français standard tandis que d'autres s'en éloignent beaucoup. Quelles sont les origines de toutes ces variantes acadiennes? Nous tenterons d'examiner si les expressions employées aujourd'hui et soupçonnées d'être des emprunts à l'anglais ne seraient pas arrivées de France, il y a quelques centaines d'années.

### *La démarche*

Étant donné que la recherche avait comme but de fournir la description de formes de faible fréquence dans les conversations courantes, nous avons procédé à un sondage auprès de locuteurs acadiens plutôt qu'au dépouillement de corpus. L'étude s'est déroulée de façon inductive. L'étape première a été de dresser une liste de toutes les expressions locales qui nous étaient connues<sup>3</sup>. L'étape suivante a consisté à vérifier au moyen d'un questionnaire (voir l'annexe 2) la connaissance ou le degré de familiarité de ces expressions auprès de locuteurs acadiens d'origines différentes ou leur degré de familiarité avec celles-ci ainsi qu'à recueillir d'autres expressions qui ne figuraient pas sur la liste initiale.

Trente-trois personnes représentant diverses régions du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard ont répondu au sondage. La plupart étaient des étudiantes et des étudiants universitaires de première année inscrits à un cours de langue pour francophones intitulé « La langue et les normes ». Quelques individus ont été interviewés à Pubnico (Nouvelle-Écosse) et à l'Île-du-Prince-Édouard. Le questionnaire comportait quatre parties. La première concernait les informations démographiques : le lieu d'origine, le lieu de résidence et l'âge des répondants. La deuxième consistait à faire écrire en toutes lettres les heures écrites en chiffres sur le questionnaire, tel que le prononceraient les sujets à l'oral. Par exemple, pour 6 h 15 il fallait écrire « six et quart », « six heures et quinze » ou « six heures quinze », etc. Dans la troisième partie, les sujets devaient indiquer s'ils utilisaient ou non une telle expression (par exemple, « un quart de deux », « midi moins le quart », etc.), s'ils l'avaient déjà entendue et, dans l'affirmative, où ils l'avaient entendue. Sont illustrés, dans un désordre requis par la méthode d'enquête, les variantes standard et non standard en français européen, québécois et acadien. Enfin, la dernière partie invitait les répondants à ajouter toute expression de l'heure en acadien qui ne figurait pas au questionnaire.

Nous ne fournissons pas dans le présent article de données statistiques, car la « population » auprès de laquelle nous avons mené l'enquête n'est pas, à notre avis, un échantillon représentatif. Il constitue plutôt une source de départ pour alimenter la réflexion sur le sujet, vérifier certaines hypothèses et proposer des voies pour une recherche scientifique, et ce, dans la mesure où les résultats obtenus présentent un intérêt pour la recherche sur les origines et la diffusion des parlers français en Amérique.

L'examen des réponses recueillies nous a permis d'ajouter des expressions particulières au répertoire que nous avons suggéré dans les parties 2 et 3 du questionnaire et nous a aidées à préciser les questions de départ sur lesquelles nous nous pencherons dans ce qui suit. Les variantes observées sont-elles largement répandues ou particulières à un endroit? Si une expression est peu utilisée, est-elle présente dans des régions voisines ou dans des régions éloignées les unes des autres? Est-ce qu'une expression peut être typiquement acadienne, autrement dit elle serait employée un peu partout en Acadie, mais non au Québec ou ailleurs dans la francophonie? Dans l'affirmative, est-ce bien le cas? D'où proviennent les différentes variantes?

Les formes particulières répertoriées qui ne se trouvent ni en québécois ni en français hexagonal sont les suivantes : *cinq pour onze, vingt pour, cinq avant onze, cinq après onze, dix passé douze, quatre et quart, quinze minutes avant cinq, vingt-cinq minutes de et quart de*, en plus de *un quart de six et douze heures dix*. Une recherche sommaire sur les parlers de France a été effectuée dans la base du *Trésor de la langue française* en ligne (ARTFL, University of Chicago et ATILF, CNRS<sup>4</sup>) pour vérifier si les usages « acadiens » ne proviendraient pas des Français au moment de la colonisation de l'Acadie.

### *Dire l'heure : les comparateurs*

Dire l'heure est un usage de la langue fortement influencé par la culture. Quiconque a enseigné aux enfants à lire l'heure sur le cadran d'une horloge ou a eu à apprendre à dire l'heure dans une langue étrangère sait que cet apprentissage n'est pas aussi aisé que l'écoulement régulier et placide des grains de sable dans le sablier. Les usages standard dans la francophonie d'Amérique oscillent entre la division en 24 heures et la division en deux périodes de douze heures, soit de midi à minuit soit de minuit à midi. L'écran alphanumérique nous a habitués à lire l'heure à la minute près; les chronomètres, à la seconde ou au dixième de seconde. La culture militaire anglo-saxonne exprime l'heure en joutant heure et minutes : 2227 (*twenty-two hundred twenty-seven*) correspond dans la culture civile à 22 h 27 (10 h 27 p.m.). Les douze heures se subdivisent à leur tour en quarts d'heure (et quart, et demi, moins quart, heure tapant) et, entre ces points cardinaux, les chiffres de un à douze doivent être convertis en multiples de cinq (1 = et 5, 2 = et 10, etc.), auxquels on additionne une unité pour chaque ligne entre les chiffres.

Cette représentation mathématique de l'heure sur le cadran de l'horloge ne rend pas compte de la complexité de la grammaire du temps dans la langue et des manières de l'exprimer dans le discours. Le système linguistique de l'heure ne suit donc pas la logique cartésienne que nous venons de décrire et n'échappe pas à la variation langagière régionale et historique, comme le montreront les usages dans différentes communautés acadiennes des provinces maritimes.

### *Le découpage logique de la journée*

La division de la journée perd toute symétrie lorsqu'il s'agit d'exprimer l'heure et apparaît tout à fait arbitraire (donc purement conventionnelle). Comme exemple d'asymétrie, mentionnons le fait que les deux termes *midi* et *minuit* ne reçoivent pas le

même traitement : on parle des heures de l'avant-midi et de l'après-midi, mais non des heures de l'avant-minuit ou de l'après-minuit. Pour l'arbitraire, pensons à la division de la journée en quatre parties inégales : le matin dure neuf heures (de minuit à 9 h), l'avant-midi dure trois heures (de 9 h à midi), l'après-midi dure cinq heures (de 12 h à 17 h), et le soir dure sept heures (de 17 h à minuit). Cette division semble correspondre aux intuitions de locuteurs français natifs d'Amérique du Nord pour qui les expressions respectant ce découpage sont plus « naturelles » que d'autres expressions interprétables, mais allant à son encontre. Par exemple, *7 h du matin* paraît plus idiomatique que *7 h de l'avant-midi*, ou encore, *6 h du soir* s'entend plus que *6 h de l'après-midi*. Si les chiffres 3, 6, 9 et 12 sont des repères clairs pour le calcul des minutes, il n'en est pas de même pour la subdivision de la journée en périodes. Seul 12 conserve une signification stable. Il est le point de passage d'une demi-journée à l'autre. Trois (3) et six (6) ne sont pas pertinents pour la subdivision de la journée et neuf (9) ne l'est que pour le début de l'avant-midi.

Pour finir, la dénomination des minutes est fortement déterminée par le contexte : situation de communication orale ou écrite, genre administratif ou stéréotypé où l'heure précise importe telle la lecture de l'horaire, l'heure d'un rendez-vous, l'atterrissage d'un avion, les résultats d'une course. Le type d'affichage sur la montre que porte une personne peut influencer ses habitudes langagières. Il n'est pas inusité de donner l'heure à la minute près à un passant, alors que l'approximation suffit en général, parce que le cadran digital nous y incite. Il nous incite également à indiquer les minutes de 1 à 59, réduisant ainsi l'usage de la soustraction : on dira *neuf heures quarante-cinq* plutôt que *dix heures moins (le) quart*. Dire *quatre heures moins vingt-six* au lieu de *trois heures vingt-quatre*, et hautement improbable.

#### *Les usages linguistiques en français de référence*

La différence marquante entre le français hexagonal et le québécois (et autres variétés à l'ouest du Québec, affirmons-nous jusqu'à preuve du contraire<sup>5</sup>...) tient à l'usage de « et » pour la numérotation de l'heure en minutes. *Le bon usage* (§ 586) suggère que l'on donne le nombre de minutes immédiatement après le mot heure (*six heures dix, six heures cinquante*), mais non quand il s'agit des fractions *et demie* ou *et quart*. Par contre, le troisième quart d'heure s'ajoute sans marque : *six heures trois quarts*. La fraction ne prend pas de déterminant pour l'addition, mais elle prend l'article défini pour la soustraction (*six heures moins le quart*). La soustraction des minutes avant l'heure est introduite par l'opérateur « moins » (*six heures moins dix, six heures moins le quart*). L'usage québécois est d'une régularité exemplaire : l'addition des minutes et des quarts d'heure est signalée par « et », la soustraction par « moins », et les fractions sont introduites sans déterminants : *dix heures et dix, et quart, et demie, moins vingt-cinq, moins quart*. L'usage belge se range du côté de l'usage français quant à l'addition (non marquée) *six heures quart* et du côté de l'usage québécois et acadien quant à la soustraction (marquée par « moins » sans déterminant) *six heures moins quart*.

En français, en général, le nombre d'heures est suivi du mot « heure(s) »; on omet le mot « minutes » après le nombre dans la vie courante (*trois heures et vingt-cinq*), mais il est utilisé dans le contexte administratif (*il est présentement trois heures et vingt-cinq minutes*). Après les fractions d'heure, on ne spécifie pas l'unité de mesure (*deux heures et trois quarts*/\**deux heures et trois quarts d'heure*\*). L'anglais omet volontiers les mots « heure » et « minute » (*it is five past three*), l'heure juste se dit *o'clock* pour dire l'heure précise dans une expression semi-figée (*it is five o'clock*/\**it is five*), mais on peut l'omettre dans une utilisation libre (*let's meet at five*). À la différence du système standard français, l'anglais utilise un système diversifié de prépositions (*five off five to five minutes before five past / five after*, etc.), mais jamais les opérateurs « moins », « plus » ou « et » (\**five minus a quarter*; \**five and a quarter*/\**five plus a quarter*; *five thirty*/\**five and a half*). Plusieurs des usages acadiens soupçonnés d'être calqués sur l'anglais se situent dans cette zone.

### Présentation des résultats

L'acadien partage un bon nombre des usages communs avec le français standard. Les Acadiens des provinces maritimes canadiennes peuvent utiliser et comprendre les manières de dire décrites ci-dessus, mais d'autres expressions s'entendent également et les supplantent parfois dans l'usage courant. C'est ce type de formes qui s'éloigne, à un degré plus ou moins important, de la forme standard qui présente le plus d'intérêt, mais il est aussi intéressant d'avoir une idée juste de l'ensemble du système.

Les réponses au sondage confirment nos hypothèses. Nous nous attendions à ce que certaines expressions reviennent très souvent et c'est bien le cas. Par exemple, les formes standard telles que *et quart*, *moins quart*, *et dix*, *moins dix* sont très répandues en Acadie. Les Acadiens emploient le terme *douze heures* pour désigner à la fois *midi* et *minuit*, ce qui n'existe ni en France ni au Québec. Un auditeur peu averti pourrait confondre à ce titre, en raison de la liaison, *deux heures* et *douze heures*. De plus, les répondants ont indiqué que certaines formes communes en France telles que *moins le quart* ne sont pas en usage en Acadie.

Le sondage a enfin révélé que même si quelques expressions sont uniques à une région de l'Acadie, plusieurs expressions particulières aux Acadiens sont employées un peu partout dans les différentes régions, et même dans des régions très éloignées les unes des autres. Par exemple, une phrase comme *un quart de cinq*, signifiant *cinq heures moins quart*, se dit au sud-ouest de la Nouvelle-Écosse ainsi qu'à Chéticamp au Cap-Breton (nord de la Nouvelle-Écosse). On l'utilise aussi dans le sud-est du Nouveau-Brunswick, dans les villes de Cocagne, de Moncton et de Shédiac, et jusqu'à Rogersville et à Miramichi.

Le tableau 1 que vous pouvez consulter à l'annexe 1 présente une synthèse des résultats basée sur les réponses aux questions touchant l'identité régionale des sujets et leurs intuitions de locuteurs natifs, obtenues lors de l'enquête et du travail de terrain<sup>7</sup>. Les données sont ordonnées d'après le processus d'addition ou de soustraction des quarts d'heures, des demi-heures, des minutes, et selon que la mention de la portion d'heure

suit ou précède la désignation de l'heure. Les exemples de la fin illustrent les phénomènes de mention ou omission des unités de mesure (heure, minute). Nous traiterons d'abord des usages communs ou proches des systèmes de référence, puis de la syntaxe particulière à la grammaire de l'acadien, en tentant de distinguer les usages répandus en Acadie de ceux qui caractérisent une région donnée.

### *Les usages communs à l'Acadie, au Québec et à la France*

En Acadie, on dit *cinq heures moins quart* et *cinq heures et quart*, tout comme au Québec, usage qui se différencie de l'usage français (... *moins le quart*). Un trait particulier à l'Acadie, par contre, est l'insertion de l'article indéfini devant « quart » : *cinq heures et un quart*, forme qui n'est pas une forme très répandue à l'extérieur. Il est important de noter d'ailleurs que cette forme avec le *un* n'est pas très fréquente en Acadie non plus. Selon notre enquête, elle serait surtout utilisée au sud-ouest de la Nouvelle-Écosse. Il serait ici difficile d'établir un lien avec l'usage anglais. On dit bien *a quarter to ...* mais la fraction ne suit pas l'heure (*\*five and a quarter*).

Pour la demi-heure, on entend couramment *il est trois heures et demie* ou *une heure et demie*, de même que *trois heures trente*, ce qui concorde avec la forme standard française ou québécoise.

Selon les données recueillies, on utilise autant les expressions *cinq heures dix* et *cinq heures et dix*. Plusieurs répondants ont déclaré qu'ils employaient soit l'une ou l'autre des expressions, mais d'autres ont répondu qu'ils disaient les deux. Dans ce cas, il n'y aurait pas de préférence ou bien on ne ferait pas vraiment de différence entre la forme avec « et » ou sans « et ». Il n'y a vraiment pas de régularité ici à savoir si l'usage de l'un ou de l'autre ou des deux est propre à une région. Des gens du sud-est et du nord-est du Nouveau-Brunswick utilisent les deux formes, tout comme des gens de Chéticamp en Nouvelle-Écosse. Dans ce cas, on peut dire que pour plusieurs régions acadiennes les formes *cinq heures dix* et *cinq heures et dix* sont équivalentes.

### *Syntaxe particulière en Acadie*

Dans cette partie, nous examinerons les formes particulières à l'Acadie. La première structure syntaxique que nous analyserons est totalement étrangère aux locuteurs de l'extérieur de l'Acadie, et même à plusieurs en Acadie. Il s'agit des expressions du genre *cinq minutes de sept*, *cinq pour sept*, *cinq avant sept* qui signifient *sept heures moins sept cinq* ainsi que, pour l'addition, *cinq minutes passé sept* et *cinq minutes après sept*. Il y a inversion de l'ordre canonique quant à la façon de mentionner les heures, puis les minutes. De plus, on utilise les prépositions *de*, *pour* et *avant* pour désigner la portion de l'heure à soustraire. On les emploie également pour désigner le quart d'heure : *un quart de huit*, *quart pour huit*, *un quart avant huit*. Bien que cette forme paraisse très bizarre à certains, elle est complètement naturelle aux Acadiens de plusieurs régions des Maritimes. Cette forme semble être modelée d'après la syntaxe anglaise *a quarter to eight*, *a quarter of eight*, *five to seven*, mais le calque exact de *cinq pour sept*, où *de* se traduirait normalement par

of ou for, donnerait des séquences agrammaticales en anglais : \*five of seven, \*five for seven. Nous reviendrons sur cette construction dans la prochaine section.

Des formes semblables existent pour l'addition des minutes après l'heure. Au lieu de dire *il est neuf heures et vingt*, certains Acadiens diront *il est vingt après neuf* ou bien *vingt minutes passé neuf*. Il existe un parallèle entre ces formes et les formes anglaises *twenty past nine, twenty minutes after nine*. Comme en anglais, on l'utilise aussi avec la fraction, sans le mot « heure » : *un quart après deux, a quarter after two, a quarter past two*. L'utilisation de *quart* sans mention de l'heure est apparue une fois dans le sondage : *il est quatre et quart (quatre heures et quart)*, mais selon l'ordre canonique heure + minutes.

L'expression *neuf heures et vingt* est beaucoup plus commune que la variante avec les prépositions *après, passé*. Tous ceux qui utilisent la variante *après et passé* emploient aussi la forme standard. Ce n'est pas le cas pour la structure avec *de, pour et avant*. Pour les répondants qui l'utilisent, elle remplace vraiment la phrase standard *sept heures moins cinq*. Bref, la forme standard prévaut pour exprimer l'addition de minutes, et l'usage non standard prévaut sur la forme *moins*.

Pour continuer dans la même veine, on trouve encore plus unique! Des personnes omettent de spécifier l'heure à laquelle elles renvoient et disent simplement *vingt-cinq minutes de* ou bien *quart de*. Elles jugent probablement que leur interlocuteur peut récupérer l'information dans le contexte de la conversation. Prenons l'échange suivant entendu dans un bureau de dentiste peu après 2 h de l'après-midi : « *À quelle heure tu prends ta pause? – À un quart de.* » Il est clair que *un quart de* signifie 2 h 45. La même chose se produit avec *un quart passé*. Il y a la particularité inverse; la mention des minutes : on entend parfois des personnes dire *quatre heures et dix minutes* dans des situations ordinaires. On n'a pas à se demander *quatre heures et dix* quoi? Cela va de soi que l'unité la plus petite après l'heure est la minute, peu importe le contexte. Les minutes ne sont normalement mentionnées que dans un cadre administratif, après l'indicatif à la radio. L'anglais pousse la logique jusqu'à ne mentionner aucune unité, ni heure, ni minute, puisque ce sont les valeurs données dans le contexte communicatif.

Soulignons la particularité de l'expression non exclusive aux parlers acadiens, qui consiste à dire *un heure* au lieu de *une heure (un heure et dix, un heure et demi)*. Ce n'est pas vraiment que les gens croient que *heure* soit un nom masculin, parce qu'ils diront « *As-tu la bonne heure?* » En fait, les locuteurs qui disent *un heure* disent aussi *un échine* ou *un école*. Ils savent que ces mots sont féminins et ils l'écrivent avec le bon article et accordent l'adjectif au féminin. Cette forme apparaît devant les mots qui commencent par une voyelle. C'est donc uniquement un phénomène lié à la liaison. Il se produit dans toutes les variétés de français oral familier ou populaire.

Enfin, nous arrivons aux formes de *midi* et *minuit*. En français standard, on ne dit jamais *il est douze heures*, soit *douze heures du soir* pour signifier minuit, et simplement *douze heures* pour midi. Mais cela ne veut pas dire que les termes *midi* et *minuit* n'existent pas. Le locuteur acadien qui possède les deux expressions dans son idiolecte réserve *midi* ou *minuit* pour l'heure juste. S'il ajoute des minutes, il dira plutôt *douze heures : il est midi*, mais *il est douze heures et dix; il est minuit*, mais *il est douze heures moins dix* ou *dix minutes de douze*.



### *Influence de l'anglais sur les parlers acadiens*

Cette enquête sur les heures en parler acadien nous a amenées à réfléchir sur l'origine de ces variantes. Il serait très facile d'examiner une expression comme *un quart de cinq* et de conclure qu'il s'agit d'un calque de l'expression anglaise *a quarter to five*. Toutefois, on a peut-être tort de tirer cette conclusion. La préposition *to* se traduit habituellement par *à* dans les situations d'emprunt : *c'est facile delà faire une erreur*. On ne dit pas *\*un quart à*. De plus, comment l'influence de l'anglais aurait-elle apporté les prépositions *pour* et *avant*, puisque les expressions *\*a quarter for*, et *?a quarter before* sontagrammaticales ou peu idiomatiques en anglais.

Si l'on poussait jusqu'à l'absurde le réflexe de considérer que toute construction parallèle entre le français nord-américain et l'anglais est une interférence de l'anglais sur le français, il faudrait conclure à l'interférence de l'anglais sur le français hexagonal et non sur le québécois et l'acadien, puisque l'expression française *cinq heures dix* est construite sur le modèle parataxique de juxtaposition de l'heure et des minutes, comme l'anglais, alors que l'expression québécoise et acadienne utilise la coordination avec « et » : *cinq heures et dix*. C'est à de telles absurdités que mène le raisonnement bancal trop souvent appliqué au Canada dès qu'on relève une forme que l'on croit divergente du français standard de France. Avant de conclure, analysons le « système normatif » pour vérifier s'il représente bien tous les emplois français actuels ou anciens et si les usages acadiens « déviants » du système normatif ne suivent pas des structures semblables à celles qu'on trouve dans certaines variétés régionales ou dialectales.

### *Autres usages régionaux et anciens usages français*

Nous avons trouvé quelques points de variation dans les usages régionaux qui ressemblent à plusieurs des expressions « acadiennes » particulières. Cela semble indiquer que la grammaire du temps dans les variétés du français exploite les différentes ressources et possibilités qui s'offrent. Il ne faut donc pas s'étonner que des langues apparentées, en contact ou non, aient recours aux mêmes procédés. *Le bon usage* de Grevisse (§ 586) porte également à notre attention des usages particuliers, les uns propres à la langue soignée (*six heures un quart* et *six heures moins un quart*), les autres vieillis (*six heures et un quart* et *six heures et trois quarts*). L'ouvrage cite par ailleurs des modes d'expression rares et parfois régionaux qui font appel aux prépositions *avant*, *après* et *passé*, relevés chez des auteurs, dont plusieurs des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Nous les avons regroupés par opération – de soustraction (*avant*, *manquer*, *moins*), d'addition (*après*, *passé*).

AVANT : le quart *avant* cinq heures, le quart d'heure *d'avant* minuit,  
MANQUER : Six heures *manque un* quart, onze heures *manquent* vingt;  
MOINS DE : le quart *moins de* dix heures,  
APRÈS : le quart *après* minuit,  
PASSÉ : trois quarts *passé* minuit, midi *passé* d'une minute,  
DE : la demie *de* six heures, le quart *de* neuf heures.

Toujours selon Grevisse, les expressions avec *de*, ci-dessus, correspondent à une addition pour le Français 6 h 30 et 9 h 15 en France, et à une soustraction en Flandres et en Belgique : 5 h 30 (*la demi avant six*) et 9 h moins quart (sans *le* en Belgique). Il y a peut-être dans ces parlers une influence germanique... En effet, la traduction mot à mot de 11 h 30 en allemand, *halb zwölf*, serait « demie douze » et s'interprète « une demi-heure avant douze ». Et l'anglais accepte *a quarter to* mais pas « *a quarter past* », sauf dans l'expression figée *a quarter past the hour* (à la radio anglais de CBC Moncton).

Le *dictionnaire de l'Académie française* consulté sur le site ARTFL ne trouve rien à redire à l'emploi de *après* dans sa 5<sup>e</sup> édition (1798)<sup>9</sup> :

[...] Et c'est dans ce sens qu'on dit : *Une heure après minuit. Deux heures après minuit.* Il est arrivé à trois heures après midi [...] (p. 687).

La recherche dans ARTFL relève également des exemples de *quart de* au sens de *moins quart* au XIX<sup>e</sup> siècle, contemporains à *moins le quart* :

Le quart de trois heures sonna, elle fit le mouvement de se lever, réfléchit et tira les rideaux sur elle en riant. Que risquait-elle en s'offrant le spectacle de la vertueuse princesse indignée? À trois heures, les voyageurs entrèrent au palais; [...] (Peladan, [1884] 1986 : 33).

De 2 heures 20 à 4 heures moins le quart (Goncourt, [1863] 1959 : 32).

L'utilisation de *douze* pour *midi* et *minuit* est attestée au XVII<sup>e</sup> siècle. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, Hugo met encore l'expression à *douze heures* dans la tête ou la bouche de ses personnages.

Vous sçavez donc, monseigneur, que le dimanche vingt-unième du mois passé environ sur les douze heures de la nuit, le roy et la reine sa mere estant assemblez avec toute la cour [...] (Voiture, [1648] 1654 : 9.)

[...] nous n'arrivâmes ici qu'après douze heures du soir, [...] (Sévigné, [1680] 1974 : 953).

En ce moment l'horloge éleva sa voix grêle et fêlée. Minuit sonna. Le prêtre pensa à midi. C'étaient les douze heures qui revenaient. – Oh! Se dit-il tout bas, elle doit être froide à présent! (Hugo, [1832] 1959 : 415).

— Oui, mess Lethierry.

— À quelle heure part le *cashmeré*?

— à douze heures (Hugo, [1866] 1911 : 426).

Enfin, en naviguant sur Internet, nous avons trouvé des expressions en jersiais, vieille langue normande de l'Île du Jersey semblables aux expressions acadiennes décrites ci-dessus. *Quart* avec le déterminant *un* : *il est quat' heuthes un quart* (4 h 15); douze pour midi et minuit : *il est douze heuthes vingt* (12 h 20); utilisation de la préposition « de » pour la soustraction des minutes ou des fractions d'heure *il est un quart de dgix* (9 h 45); la non-mention de « heures » mais de « minutes » : *il est vingt minnutes dé quat'* (3 h 40)

*il est chîn minnutes dé ieune* (12 h 55). Des locuteurs de la région de Tours ont réagi tout à fait favorablement à l'utilisation de *douze heures* comme formulation courante.

Ces exemples montrent que, puisque les expressions se disent ou se sont dites quelque part en France à un moment donné, il est possible que le français et l'anglais aient recours à des stratégies grammaticales similaires à certaines occasions, ce qui mène à des similarités de constructions comme dans le cas de *un quart de dix* et *vingt minutes de quatre*, courantes en Acadie, mais non en usage au Québec et en France. S'agit-il du maintien d'expressions amenées de France ou d'expressions inspirées de l'anglais? L'hypothèse du maintien de « vieilles expressions » n'est pas exclue dans des situations de contacts linguistiques intensifs car ces contextes sont souvent caractérisés par le peu de contact avec les variétés de français plus récentes. Flickeid (1989) montrait que les locuteurs de Chéticamp dans le nord de la Nouvelle-Écosse, qui est entourée de la mer et d'un parc national, étaient moins anglicisés que ceux de Pubnico, qui est située à proximité d'une grande ville anglaise (Yarmouth), et que les sujets plus âgés de Pubnico avaient des usages plus conservateurs.

### *Conclusion*

Ce court survol de la grammaire de l'heure en parler acadien nous donne un aperçu de la façon dont les gens parlent dans les différentes régions de l'Acadie des provinces maritimes canadiennes. L'expression de l'heure n'est qu'une infime partie du parler acadien, mais nous avons quand même trouvé des particularités importantes en étudiant ce sujet. Les diverses variétés de français en Acadie contiennent un très grand nombre de variantes. Certaines sont proches du français standard, d'autres sont très différentes et uniques à l'Acadie. Une analyse comme celle-ci nous permet déjà d'apprécier la richesse de la langue parlée par les Acadiens. Les « écarts » signalés, acadiens ou autres, touchent chaque élément du système : la présence ou l'absence de déterminant, le choix du déterminant défini ou indéfini, la présence ou l'omission des mots « heure » et « minute », le système des prépositions plus diversifié que « moins » et « et ».

Compte tenu des limites de notre échantillon, nous ne pouvons faire de généralisation à partir de nos observations. Nous pouvons par contre mieux cerner les paramètres à analyser dans une prochaine étude. Nous savons que décrire la grammaire locale de l'expression de l'heure, sujet anodin à première vue, est un domaine riche à explorer. Un aspect aussi ponctuel nous semble propice pour faire avancer la compréhension de l'origine des parlers français en Amérique et les influences qui ont suivi.

Le but de la recherche à venir consisterait à vérifier les affirmations suivantes. Le système de l'addition des minutes ou des fractions d'heure présente un certain degré de variation (*et, après, passé, [rien]*), mais les formes les plus usuelles tendent à être le standard. C'est dans la soustraction que la variation est la plus manifeste. D'abord, il y a plus de variantes (*moins, de, avant, pour*) et les variantes non standard sont les plus

courantes. La particularité dominante dans le sud-est du Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse est le fait d'omettre couramment le mot « heure ». Dans l'état actuel de notre recherche, nous n'avons trouvé d'exemples semblables ni en québécois ni en français. On suit probablement le modèle anglais, qui est d'omettre l'heure, sauf pour indiquer l'heure juste (*it is now five o'clock, five thirty in Newfoundland*) ou dans un complément circonstanciel (*Lets leave at five*). D'autres usages ont été mis en parallèle avec des usages français vieillis et dialectaux. Cela nous amène à souligner le fait qu'il importe de comparer des usages dans les mêmes registres. Chevalier et Hudson (2005) ont montré que l'intégration du mot anglais comme *right* et *anyway(s)* en chiac, une variété de français parlée dans la région du Nouveau-Brunswick la plus sous l'influence de l'anglais, suit les règles de l'anglais vernaculaire des Maritimes. L'enquête devrait être menée auprès des deux communautés linguistiques dans chaque région ciblée. Enfin, le paramètre de l'âge est fort important. Nous pensons que, dans certaines régions, les générations plus âgées connaissent probablement plus de variantes que les plus jeunes, ce qui indiquerait qu'il y a effectivement eu une poussée vers le standard sous l'influence de la scolarisation dans les polyvalentes, qui ouvrent les réseaux de communication entre les communautés anciennement isolées.

En conclusion, il serait souhaitable d'étendre la consultation de ressources documentaires (dictionnaires des dialectes du français, archives) afin de vérifier notre hypothèse selon laquelle les structures syntaxiques uniques à l'Acadie seraient venues de la France quelque quatre cents ans passés<sup>10</sup> et se seraient préservées jusqu'à aujourd'hui. Les usages linguistiques s'expliqueraient alors comme un effet de l'attrition (peu de contact entre les variétés de français courantes). Le contact avec l'anglais ne serait que circonstanciel. L'isolement des communautés francophones dans un tel contexte favorise la conservation d'états de langue qui disparaissent autrement. On ne peut nier les phénomènes d'emprunts et d'interférence, mais ils sont à examiner à la lumière de l'évolution des langues en jeu. Dans le cas qui nous préoccupe, les données appuient la possibilité que la variation au niveau des prépositions découle du français d'origine, et que l'omission de la mention du mot « heure » soit attribuable à une influence de l'anglais.

## NOTES

---

1. Cette recherche a bénéficié d'un soutien financier du Comité d'études supérieures du Département d'études françaises et de la Faculté des études supérieures (FESR) de l'Université de Moncton. Véronica d'Entremont a accompli ce travail lors d'un congé d'étude d'une année accordé par le ministère de l'Éducation de l'Île-du-Prince-Édouard. Nous remercions les étudiants et étudiantes du cours « La langue et les normes » pour leur participation volontaire, ainsi que les répondants de Pubnico et de l'Île-du-Prince-Édouard.

2. Notre corpus se limite au champ étroit de l'heure (à telle heure), nous n'aborderons donc pas l'aspect de la durée (en tant d'heures, pendant tant d'heures).
3. Véronica d'Entremont est locutrice native de l'acadien de la région de Pubnico en Nouvelle-Écosse.
4. Le Projet ARTEL (American and French Research on the Treasury of the French Language) est une entreprise conjointe de l'ATILF (Analyse et traitement informatique de la langue française du Centre national de recherche scientifique (CNRS) de Nancy, et the Division of the Humanities, the Division of the Social Sciences, and Electronic Text Services (ETS) of the University of Chicago.
5. Faute de données pertinentes, nous présumerons jusqu'à preuve du contraire que les usages sont identiques au Québec et à l'ouest du Québec.
6. L'astérisque signale les constructions jugées agrammaticales.
7. Les expressions du tableau ne suivent pas le (dés)ordre du questionnaire, mais on peut en établir la correspondance. Ainsi, les quatre premières lignes du tableau correspondent aux expressions suggérées dans la 3<sup>e</sup> section du questionnaire, aux numéros 28, 30, 29 et 27. Et ainsi de suite pour chaque ligne du tableau synthèse.
8. Dans le midi de la France. Cette construction peut s'utiliser en italien.
9. Les mêmes expressions sont reprises dans la 6<sup>e</sup> édition (1832-1835.)
10. Cette expression attestée dans la région de Tours, en France, est injustement soupçonnée d'être un anglicisme, en raison du fait qu'on ne la connaît pas en français contemporain, et qu'elle ressemble à *400 years ago*.

## BIBLIOGRAPHIE

- 
- CHEVALIER, Gisèle, et Chantal HUDSON (2005), « Deux cousins en français d'Amérique : *right* et *foule* », dans Patrice Brasseur (dir.), *Grammaire comparée des variétés de français d'Amérique*, actes du colloque international tenu les 17-18-19-20 mai 2004 à l'Université d'Avignon, Paris, L'Harmattan, p. 271-284.
- GONCOURT, Edmond de, et Jules de GONCOURT ([1863] 1959), *Journal*, Ed. A. Ricatte, Paris, Flammarion, t. 1, p. 32, [En ligne], [http://colet.lib.uchicago.edu/cgi-bin/navigate?/projects/artflb/databases/artfl/TLF/IMAGE/.1160].
- HUGO, Victor, ([1832] 1959), *Notre-Dame de Paris*, Ed. M. F. Guyard, Paris, Garnier, p. 415, [En ligne], [http://colet.lib.uchicago.edu/cgi-bin/navigate?/projects/artflb/databases/artfl/TLF/IMAGE/.939].
- HUGO, Victor ([1866] 1911), *Les travailleurs de la mer*, Paris, Ollendorff, p. 426, [En ligne], [http://colet.lib.uchicago.edu/cgi-bin/navigate?/projects/artflb/databases/artfl/TLF/IMAGE/.1178].
- FLICKEID, Karine (1989), « Moitié français, moitié anglais », *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée*, vol. 8, n° 2 (avril), p. 175-205.
- GREVISSE, Maurice, et André GOOSSE (1993), *Le bon usage*, 13<sup>e</sup> édition refondue par André Goosse, Paris-Gembloux, Duculot.
- MOUGEON, Raymond (1994), « La question de l'interférence de l'anglais à la lumière de la sociolinguistique », dans Claude Poirier (dir.), *Langue, espace, société : les variétés du français en Amérique du Nord*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 25-40.
- MOUGEON, Raymond, et Édouard BENIAK (1991), *Linguistic Consequences of Language Contact and Restriction: The Case of French in Ontario*, Oxford, Oxford University Press.
- PELADAN, Joséphin ([1884] 1886), *Le vice suprême*, Paris, Laurent, [En ligne], [http://colet.lib.uchicago.edu/cgi-bin/navigate?/projects/artflb/databases/artfl/TLF/IMAGE/.1281].
- POIRIER, Pascal (1994 [1951]), *Le glossaire acadien*, édition critique établie par Pierre M. Gérin. Moncton, Éditions d'Acadie et Centre d'études acadiennes de l'Université de Moncton.
- SEVIGNÉ, Mme de ([1680] 1974), *Correspondance, t. 2 : 1675-1680*, Paris, Gallimard, p. 953, [En ligne], [http://colet.lib.uchicago.edu/cgi-bin/navigate?/projects/artflb/databases/artfl/TLF/IMAGE/].
- VOITURE, Vincent ([1648] 1654), *Lettres*, dans *Les œuvres*, Paris, A. Courbe, t. 1 « Lettre 2 Marq. Rambouillet 1627 », p. 9, [En ligne], [http://colet.lib.uchicago.edu/cgi-bin/navigate?/projects/artflb/databases/artfl/TLF/IMAGE/.150].
- ARTEL, [En ligne], [http://www.lib.uchicago.edu].
- Les Pages Jérriaises, [En ligne], [http://www.societe-jersiaise.org/geraint/jerriais.html] (20 mai 2004).
- Les Pages Jérriaises. Tchille heuthe est-i?!, [En ligne], [http://www.societe-jersiaise.org/geraint/jerriais.html] (sous Heuthe et Dates) (20 mai 2004).
- La langue normande, [En ligne], [http://membres.lycos.fr/bulot/cauchois] (20 mai 2004).

ANNEXE 1

Tableau 1  
Variantes relevées dans le sondage et usages au Québec et en France

Acadie	Québec	France
cinq heures et quart cinq heures et un quart cinq heures et quinze	cinq heures et quart	cinq heures et quart cinq heures et le quart
cinq heures moins quart deux heures dix deux heures et dix	cinq heures moins quart deux heures dix	cinq heures moins le quart deux heures dix
trois heures et demie trois heures trente un quart de trois un quart pour trois un quart avant trois	trois heures et demie trois heures trente trois heures moins quart	trois heures et demie trois heures trente trois heures moins le quart
quart de huit quart pour huit quart avant huit	huit heures moins quart	huit heures moins le quart
cinq minutes de sept cinq minutes pour sept cinq minutes avant sept	sept heures moins cinq	sept heures moins cinq
cinq pour cinq cinq avant sept	sept heures moins cinq	sept heures moins cinq
vingt après neuf vingt minutes passé neuf vingt passé neuf	neuf heures vingt	neuf heures vingt
quatre heures et dix minutes	quatre heures dix	quatre heures dix
un heure	une heure	une heure
douze heures douze heures du soir	midi, minuit minuit	midi, minuit minuit
quatre et quart	quatre heures et quart	quatre heures et quart
vingt-cinq minutes de [sans indiquer l'heure]	... moins vingt-cinq	... moins vingt-cinq
quart de	moins quart	moins le quart



	Je le dis	Je l'ai entendu	Je l'ai entendu ici
9. douze heures (midi)			
10. douze heures (minuit)			
11. douze heures du soir (minuit)			
12. douze heures du jour (midi)			
13. midi et quart			
14. midi et le quart			
15. midi et un quart			
16. douze heures et quart (midi)			
17. douze heures et le quart (midi)			
18. douze heures et un quart (midi)			
19. douze heures et quart (minuit)			
20. douze heures et le quart (minuit)			
21. douze heures et un quart (minuit)			
22. minuit et quart			
23. minuit et le quart			
24. minuit et un quart			
25. deux heures et dix, et vingt			
26. deux heures et dix minutes			
27. deux heures et quinze			
28. deux heures et quart			
29. deux heures et le quart			
30. deux heures et un quart			
31. dix heures moins cinq, dix			
32. dix heures moins quart			
33. dix heures moins le quart			
34. trois heures du matin			
35. trois heures de la nuit			
36. trois heures de l'après midi			
37. trois heures du jour			
38. trois heures du soir			
39. un quart de minuit			
40. un quart passé minuit			
41. minuit et dix, vingt...			
42. minuit dix, vingt...			
43. cinq heures et cinq, dix...			
44. cinq heures cinq, dix...			
45. cinq heures et onze, douze, treize...			
46. cinq heures onze, douze, treize...			
47. sept heures et demie			
48. sept heures trente			
49. sept heures demie			
50. sept heures trente-cinq, quarante...			

**Partie 4 : Connaissez-vous d'autres façons d'exprimer l'heure en parler acadien? Écrivez toutes les variantes que vous connaissez et indiquez dans quelle région on le dit de cette façon.**